

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

---



Dix-neuvième session de la Conférence des Parties  
Panama (Panama), 14 – 25 novembre 2022

**Comité I**

Boswellia (Boswellia spp.)

PROJETS DE DÉCISIONS DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

*Le présent document a été préparé par le Secrétariat sur la base du document CoP19 Doc. 63 accepté tel que modifié, après discussion à la troisième séance du Comité I (CoP18 Com. I Rec. 3).*

**Projets de décisions sur *Boswellia (Boswellia spp.)***

***À l'adresse du Secrétariat***

19.AA Le Secrétariat partage le rapport sous forme du document d'information CoP19 Inf. 10 (Rev. 1) avec le Comité pour les plantes.

***À l'adresse du Comité pour les plantes***

19. BB Le Comité pour les plantes :

- a) détermine également les réunions ou autres occasions permettant de collaborer ou de partager des informations relatives au prélèvement et à la gestion de ces espèces; et
- b) examine l'information disponible, soumise au par le Secrétariat en vertu de la décision 19.AA, et les lacunes dans les connaissances identifiées dans le document PC25 Doc. 25 sur le *Boswellia (Boswellia spp.)* afin d'étayer de possibles propositions d'inscription d'espèces de *Boswellia*, y compris l'examen d'annotations appropriées conformes aux orientations figurant dans la résolution Conf. 11.21 (Rev. CoP18), *Utilisation des annotations dans les Annexes I et II*.